



ACCUEIL MUNICIPAL DE LOISIRS DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

FEVRIER 2023

L'accueil municipal de loisirs du Touquet Paris Plage sera ouvert du **Lundi 13 Février au Vendredi 24 Février 2023**, de 9 h 00 à 17 h 00 (sauf les samedis et dimanches ainsi que les mercredis).

Il est réservé aux enfants des classes maternelles (enfants à partir de 2 ans dans l'année et plus scolarisés), primaires et collège.

Le centre fonctionnera à l'Ecole Primaire Antoine de Saint Exupéry, 55 rue de Bruxelles et à l'Ecole Maternelle Blanche-Neige, 34 boulevard Daloz.

Le repas de midi sera servi dans les locaux du restaurant scolaire.

INSCRIPTIONS

(A partir du Lundi 23 Janvier 2023)

Au Pôle Jeunesse - Centre Social et Culturel - Avenue de Villemessant

Les Lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Les Samedis de 9 h 00 à 12 h 00

(Ces inscriptions seront acceptées dans la limite des places disponibles)

PIECES A PRODUIRE

- **Bulletin d'inscription complété avec soin (1 bulletin par enfant)**
- **Carnet de santé ou de vaccinations de l'enfant**
- **Dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales**
- **Attestation d'assurance extrascolaire obligatoire**
- **Fiche sanitaire de liaison dûment remplie**

ASSURANCE

L'assurance individuelle extrascolaire est exigée lors de l'inscription.

L'assurance de la Ville ne couvre pas les dommages que votre enfant peut se causer à lui-même et à autrui (sauf responsabilité engagée du personnel).

○ TARIFS POUR 4 JOURS (Y COMPRIS LE GOUTER)

| TARIFS POUR 4 JOURS POUR LA SEMAINE (Y COMPRIS LE GOUTER) | | | | |
|--|------------------------|----------------|----------------------|----------------|
| Nombre d'enfants d'une même famille | FAMILLES TOUQUETTOISES | | FAMILLES EXTERIEURES | |
| | CAF DU PAS-DE-CALAIS | | CAF DU PAS-DE-CALAIS | |
| | Quotient 0 à 617 | Quotient + 617 | Quotient 0 à 617 | Quotient + 617 |
| 1 | 20.30 € | 20.90 € | 39.50 € | 39.90 € |
| 2 | 19.05 € | 19.85 € | 38.00 € | 38.40 € |
| 3 et + | 17.85 € | 18.60 € | 36.95 € | 37.30 € |
| PARTICIPATION $\frac{1}{2}$ JOURNEE FORFAIT SEMAINE Y COMPRIS LE GOUTER | | | | |
| Nombre d'enfants d'une même famille | FAMILLES TOUQUETTOISES | | FAMILLES EXTERIEURES | |
| | CAF DU PAS-DE-CALAIS | | CAF DU PAS-DE-CALAIS | |
| | Quotient 0 à 617 | Quotient + 617 | Quotient 0 à 617 | Quotient + 617 |
| 1 | 10.15 € | 10.45 € | 22.55 € | 22.80 € |
| 2 | 9.50 € | 9.95 € | 21.90 € | 22.15 € |
| 3 et + | 8.95 € | 9.25 € | 21.45 € | 21.60 € |

Les familles dont les enfants prendront le repas de midi au restaurant scolaire devront régler la somme de 13.40 € par semaine (soit 4 repas à 3.35 €). Les enfants ne prenant pas leur repas au restaurant scolaire auront la possibilité d'acheter un ticket repas à 3.35 € lorsque l'activité programmée le nécessite (pique-nique, déplacement à la journée).

La redevance sera payable par période, dès l'inscription.

REMARQUES IMPORTANTES

Attention : Pour l'année 2023, les inscriptions pour le Centre de Loisirs doivent être impérativement réglées le jour de l'inscription ainsi que toutes les périodes réservées.

SERVICE DE GARDERIE

Un service de garderie sera ouvert au restaurant scolaire, 70 rue Léon Gareet :

- Le matin de 7 h 50 à 8 h 45
- Le soir de 17 h 00 à 18 h 00

Accueil des enfants de la garderie le matin au restaurant scolaire, rue Léon Gareet.

ACCUEIL DES ENFANTS

- Le matin dès 7 h 50 : 70 rue Léon Gareet
à 9 h 00 : Bld Daloz
- L'après-midi dès 14h00 : Bld Daloz